

Le deux avril deux mil vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de L'ISLE D'ESPAGNAC, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ISSARD, Maire.

PRÉSENTS : Mmes DANÈDE - DUMAS - FOUCAUD - GAUTHERIE - OLIVIER - PROUX - RAFIK - REGRENIL - RIGONDEAUD - MM. BOISARD - BURLIER - DEVAUTOUR - GERGAUD - ISSARD - LAFFENÈTRE - MAZÈRE - PÈBRE - ZIAT

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme LAMAURE à M. GERGAUD
Mme DONADIEU à Mme GAUTHERIE
Mme EL HARMOUCHI à M. ZIAT
M. MATHA à M. LAFFENÈTRE
M. BANIZETTE à Mme OLIVIER
M. FONTAINE à Mme RIGONDEAUD
M. QUÉRY à Mme DUMAS
M. TIFALLA à Mme DANÈDE

Membres en exercice :	29
Présents :	18
Votants :	26
Date de convocation :	20/03/2024

ABSENTE EXCUSÉE : Mme EL BASRI

ABSENTS : MM. DUMORTIER - GUIBRETEAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MAZÈRE

DÉLIBÉRATION 2024-04-05 - PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FINANCEMENT DE CLASSES TRANSPLANTÉES - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LE CORMIER

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la demande de participation financière aux projets de classes transplantées de l'école élémentaire le Cormier.

Les projets sont les suivants :

• **Activité judo**

Ce projet intéresse les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 (97 élèves) et aura lieu courant juin au dojo de L'Isle d'Espagnac pour un montant de 654.00 €

• **Activité tennis**

Ce projet intéresse les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 (97 élèves) et aura lieu courant juin au club de tennis de L'Isle d'Espagnac pour un montant de 900.00 €

• **Activité accrobranche**

Ce projet intéresse les classes de CP, CE1 et CE2 (53 élèves) et aura lieu courant juin à Soyaux pour un montant de 1 364.73 € (dont 304.73 € de transport)

• **Semaine biolympique**

Ce projet intéresse les classes de CM1 et CM2 (25 élèves) et aura lieu du 1^{er} au 5 juillet dans différents lieux (Saint-Yrieix, Soyaux,...). Les activités proposées sont le flagrugby, le vélo, l'aviron, l'escalade, la marche, l'accrobranche. Les objectifs de ce projet sont l'expérience de vie collective, l'adaptation des déplacements à des environnements variés, le respect d'autrui, les mathématiques et la culture scientifique, les compétences sociales et civiques et l'autonomie et l'initiative pour un montant de 1 845.30 €.

L'aide financière proposée par la commune pour les projets est de 2 000.00 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- **D'APPROUVER** cette participation versée sous forme de subvention pour un montant de 2 000.00 € à l'école élémentaire le Cormier.

La commission Éducation et Culture a émis un avis favorable lors de sa séance du 19 octobre 2023. La commission Finances - Ressources Humaines a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 14 mars 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition telle que décrite ci-dessus.

En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R 421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

AR Prefecture

016-211601661-20240402-2024_04_05-DE
Reçu le 03/04/2024

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits et les membres présents ont signé au registre

Pour extrait conforme,

Fait et publié à L'ISLE D'ESPAGNAC, le 3 avril 2024
Monsieur le Maire

